



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1861

Approbation d'une convention relative à la résidence artistique de l'artiste Hadrien Pelletier au musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1861 - APPROBATION D'UNE CONVENTION RELATIVE A LA RESIDENCE ARTISTIQUE DE L'ARTISTE HADRIEN PELLETIER AU MUSEE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le musée de l'imprimerie et de la communication graphique organise chaque année « la Fabrique », une résidence dédiée à un(e) artiste qui évolue dans le domaine de l'imprimerie ou plus généralement des arts graphiques.

Le format de cette résidence permet à l'artiste d'avancer sur un projet créatif, en autonomie dans les espaces d'atelier du musée, mais aussi d'être au contact avec les visiteurs sous la forme de rencontres.

Une exposition au musée vient clôturer la résidence, montrant l'aboutissement du projet artistique.

La Ville de Lyon vient de rejoindre le réseau UNESCO des villes créatives dans le domaine des littératures et dans ce cadre, le musée de l'imprimerie et de la communication graphique souhaite, en 2022, poursuivre les modalités de « la Fabrique » en faisant appel à un artiste dont la démarche créative interroge le livre dans toutes ses dimensions : matières (pérennité, fragilité du papier, des encres, des supports), formats, histoires, symbolique, rapport entre les écritures et les images, ainsi que la place de la lecture dans les pratiques culturelles contemporaines.

Aussi, la résidence qui se déroulera, de fin septembre à mi-novembre 2022, a pour objet la réalisation d'un travail plastique centré sur cette thématique du livre, des rencontres avec les visiteurs en salles d'exposition permanentes du musée afin de rendre visible son projet artistique auprès du grand public ainsi que de solliciter sa participation active.

Pour cette édition, le choix du musée s'est porté sur l'artiste d'Hadrien Pelletier.

Diplômé en 2019 de l'Ecole des beaux-arts de Nancy, son travail a pour matière première le papier.

De sa fabrication, par le biais de matériaux divers capables d'être réduits en pâte, à sa forme finale, tableaux ou livres (éditions, livres-tableaux, pages papier artisanal), le papier est le support de tout son travail qu'il soit œuvre (tableaux, livres peints) ou véhicule d'idée (impression, travail numérique).

Des rencontres ont enrichi sa pratique et ses connaissances : en 2015 un stage à l'Urdla (Union régionale pour le développement de la lithographie d'art), lui aura permis de découvrir techniquement l'impression ; avec le papetier Bruno Padeloup à Pérouges en 2016 ; avec l'artiste contemporaine Tania Mouraud, en 2017, en tant qu'assistant autour de l'impression numérique puis en 2020 en tant qu'assistant sérigraphe chez DBS

sérigraphie (Dominique Billard Serigraphie), en perfectionnement des techniques d'impression sur tous types de support.

Pour l'accompagner dans cette résidence, la Ville de Lyon/Musée de l'imprimerie et de la communication graphique versera à l'artiste Hadrien Pelletier la somme de 2.400 euros TTC.

Par la suite, l'acquisition d'une sélection des œuvres graphiques réalisées dans ce cadre sera étudiée.

Un contrat joint au rapport, formalise les conditions de cette résidence.

Vu ledit contrat ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Le contrat pour la résidence artistique 2022 « la Fabrique » établi entre la Ville de Lyon-musée de l'imprimerie et de la communication graphique et Hadrien Pelletier, est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et à l'exécuter.
- 3- Les dépenses correspondantes, soit 2 400 € TTC seront imputées au budget 2022 programme COLLECTMH ; opération : RESIDENC ; nature :611 ; ligne de crédit : 94281.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET